

## Alors que les annonces se multiplient pour mettre fin aux fumées toxiques dans les ports de la Méditerranée, le sort de la rade semble échapper à tous les radars.

Si l'inquiétude face à la pollution des bateaux de croisière semblait faire l'unanimité en France cet été, la question n'a pas provoqué beaucoup de remous du côté de Villefranche-sur-Mer.

On se souvient de l'étude de l'ONG Transport & environnement, qui établissait en juin que 94 paquebots émettent dix fois plus de dioxyde de soufre que 260 millions de voitures!

Et dans la foulée, du port de Marseille, qui a voté 20 millions d'euros d'investissement pour le branchement des navires à quai, afin d'éviter leur stagnation, tous moteurs allumés.

Puis de Cannes, qui a lancé une charte "pour des croisières durables", qui limitera les émissions polluantes des paquebots dès le 1er janvier.

Au tour de la Région d'annoncer une enveloppe de 30 millions d'euros pour s'attaquer à la question, dans les trois grands ports de la Méditerranée: Marseille, Toulon et bien sûr Nice, où les riverains s'emparent régulièrement du problème. Mais... Et Villefranche, dans tout ça?

>>>RELIRE. Pollution: la Côte d'Azur asphyxiée par les paquebots

## PLUS DE CENT NAVIRES CETTE ANNÉE

La question est loin d'être anodine: la rade sert d'arrière-salle à Nice, qui ne peut pas accueillir ces navires toujours plus gros (1.500 passagers en moyenne).

Avec 50% du trafic, Villefranche a même été le premier port d'escale de la Côte d'Azur en 2013: 450.000 croisiéristes, selon le Comité régional de tourisme.

Depuis, la fréquentation a chuté, et Cannes a (largement) pris la tête du marché, mais la rade a tout de même accueilli plus de 200.000 passagers en 2018 et une centaine de navires cette année.

## UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PEU BÉNÉFIQUE

La gauche niçoise s'est (timidement) emparée du sujet. Patrick Allemand a demandé au président de la Métropole d'aligner sur les mesures de Cannes le port de Nice-Villefranche, "qui accueille également de très grosses unités notamment en rade de Villefranche".

>>>RELIRE. Pollution des navires de croisière: Patrick Allemand demande à Nice de s'aligner sur ce que fait Cannes

Pour les Verts, le jeu n'en vaut tout simplement pas la chandelle: avec ces offres tout compris, les croisiéristes consomment finalement très peu. Fabrice de Coupigny brandit les chiffres de la CCI: "Un croisiériste dépense moins de 40 euros par jour, contre 220 pour un congressiste. Ce modèle économique bénéficie peu au territoire et a un coût pour l'environnement."

Problème, pour savoir si des mesures sont envisageables et lesquelles, encore faut-il savoir à qui s'adresser. Le fait que les navires ne soient pas vraiment à quai brouille les pistes. Le port de Villefranche-Darse a été transféré au Département en 1984.

"Quoi qu'il en soit, cela ne relève pas de la compétence du Département, évacue Xavier Beck, premier vice-président. Nous sommes gestionnaires des deux ports, mais pas de la rade. Cela relève du domaine public maritime et donc de l'État."

Le président du conseil portuaire reconnaît une source de "préoccupation". Le Département finance pourtant les navettes qui acheminent les croisiéristes à quai. "Nous menons une réflexion".

> RELIRE. Première à Cannes: une charte avec un croisiériste pour limiter les pollutions des paquebots

Contactée, la préfecture maritime renvoie la balle. "Nos prérogatives existent dans le cadre de la pollution en mer et de la protection des personnes, mais pour ce qui est de la pollution de l'air, des rejets de fumée, c'est de la responsabilité des élus locaux. Nous n'avons pas les moyens d'électrifier le port."

Penchons alors pour l'activité économique, tournée vers Nice et la Métropole. Qui répond: "Des projets intégrant des mesures environnementales majeures sont en cours de réflexion."

Finalement, seule la municipalité de Villefranche se mouille sur la question: ici, non seulement il n'est pas question de mettre fin à cette activité économique, mais au contraire, de la développer et de faire en sorte que les passagers ne s'enfuient pas tout de suite à Monaco: "Aujourd'hui, on veut faire en sorte que les croisiéristes stationnent plus dans notre ville, qu'ils consomment plus et que la ville puisse les accueillir", défend André Bezzina.

## "ON NE PEUT PAS SUIVRE UNE VOIE 100% ÉCOLO"

La préoccupation du premier adjoint au maire est d'éviter les afflux de bus, comme cela a été le cas au tournant des années 2010.

Côté pollution, il s'en remet à l'évolution de la législation et à la bonne volonté des compagnies: "Les bateaux de croisière polluent moins qu'avant: les armateurs font de plus en plus d'efforts. Et on ne peut pas demander à des élus de suivre une voie à 100% écolo, il faut aussi faire travailler les commerçants. À Villefranche, la grande majorité de la population est favorable aux croisiéristes."

Les Verts, eux, avancent que "67% des bateaux dans la rade de Villefranche ont plus de vingt ans".

>>>RELIRE. "C'est une usine à cancers": les habitants suffoquent de la pollution des bateaux à Marseille

## "C'EST 80% DE NOTRE ACTIVITÉ, C'EST CE QUI FAIT VIVRE LE VILLAGE"



Venus du Royaume-Uni, les Prells ont payé 2.900 euros par personne pour deux semaines de croisière en Méditerranée. Photo A. L.

Dans le vieux Villefranche, les commerces misent sur les croisiéristes. Tous les deux ans, la mairie leur donne un prévisionnel.

"Tout le monde ici travaille avec la liste des bateaux prévus pour la saison et tous les effectifs sont faits en fonction, avance Jade, vendeuse au Cargo, magasin de vêtements. C'est 80% de notre activité et c'est ce qui fait vivre le village. Avant, il y avait deux fois plus de bateaux, mais le nouveau maire est en train de réimplanter ça."

Un vendeur se montre au contraire blasé: "Théoriquement, il n'y a que 10% des croisiéristes qui viennent nous voir. Les autres prennent le bus pour Nice ou Monaco. Il nous reste ceux qui n'ont plus d'argent à dépenser, les moins bons clients, qui sont captés par le petit marché saisonnier sur le port."

Croisés ce jour-là, Werner Prells et sa famille britannique ont déboursé 2.900 euros par personne pour deux semaines de voyage. Pour leur escale à Villefranche, ils comptaient "boire un verre et peut-être acheter une robe, ou quelque chose comme ça..."